

Reflets

Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire



Sylvie D'Augerot-Arend, Lise Gauthier et David Welch, *Femmes francophones de la région torontoise face aux lois et aux services en matière de séparation, de divorce et du bien-être des enfants*, Rapport final, CRÉPO/IÉPO, Université de Toronto, 1996, 156 pages.

Christiane Bernier

Volume 3, numéro 1, printemps 1997

Enfance et familles en contexte d'appauvrissement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/026166ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/026166ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire

ISSN

1203-4576 (imprimé)

1712-8498 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bernier, C. (1997). Compte rendu de [Sylvie D'Augerot-Arend, Lise Gauthier et David Welch, *Femmes francophones de la région torontoise face aux lois et aux services en matière de séparation, de divorce et du bien-être des enfants*, Rapport final, CRÉPO/IÉPO, Université de Toronto, 1996, 156 pages.] *Reflets*, 3(1), 188–192. <https://doi.org/10.7202/026166ar>

Femmes francophones de la région torontoise face aux lois et aux services en matière de séparation, de divorce et du bien-être des enfants

Sylvie D'Augerot-Arend, Lise Gauthier et David Welch

Rapport final, CRÉPO/IEPO, Université de Toronto, 1996, 156 pages

par

Christiane Bernier, Université Laurentienne

Dans ce rapport, les chercheuses et chercheur présentent une analyse des dimensions multiples contribuant à une détérioration de la qualité de la vie des femmes et des enfants francophones en milieu minoritaire, suite à la séparation et au divorce. Cette analyse repose sur :

- une lecture générale du contexte global dans lequel se situe la vie des femmes et des familles monoparentales, particulièrement francophones;
- une présentation des principales lois pouvant être invoquées lors de situation de rupture familiale;
- une analyse succincte des services socio-sanitaires de langue française en Ontario, notamment dans la région de Toronto;
- les données d'une enquête menée auprès d'un échantillon de femmes séparées et divorcées de la région du Grand Toronto.

Le rapport comporte six chapitres et débouche sur une série de recommandations aux divers paliers de gouvernement (municipal, provincial, fédéral).

La problématique, les lois, les services

Après avoir survolé les statistiques démographiques générales de l'ensemble des divorces et des séparations au Canada et en Ontario,

au cours des 30 dernières années, les auteures et auteur brossent un tableau du contexte dans lequel vivent, en grande partie, les familles monoparentales dirigées par une femme. Ainsi on évoque la faiblesse du revenu moyen de ce type de famille et on rappelle l'ensemble de facteurs y concourant: salaires inférieurs des femmes, particulièrement des femmes francophones, responsabilités familiales accrues suite à la séparation ou au divorce et, surtout, insuffisance et arbitraire des pensions alimentaires accordées; ce dernier élément fait l'objet d'une bonne présentation d'informations factuelles d'un intérêt non négligeable. Par la suite, on expose brièvement les conséquences pour les femmes et les enfants de cet état de fait: pauvreté, obligation de recourir à l'aide sociale, déménagements, stress...

En ce qui concerne les lois, encore là, on présente une synthèse historique et descriptive des lois sur le divorce au Canada (1968 et 1986), des lois et de la jurisprudence sur la garde d'enfants, les droits de visite et les ordonnances alimentaires. De même, on présente rapidement les éléments importants de la Loi de 1986 sur le droit de la famille de l'Ontario, notamment la section touchant plus particulièrement les décisions relatives à l'allocation et à l'imposition de pensions alimentaires et au partage des biens matrimoniaux. Finalement, on aborde la question des services juridiques et on discute des difficultés qui découlent de leur non disponibilité en français: «Dans des situations chargées d'émotion, il est d'autant plus essentiel de pouvoir s'exprimer dans sa langue» (p. 43).

On présente ensuite un aperçu des services socio-sanitaires de langue française en Ontario: historique de leur constitution, grande part du bénévolat et du travail gratuit des femmes dans les communautés, institutionnalisation des services sociaux et Loi de 1986 sur les services en français en Ontario. Cette section se termine sur une brève nomenclature de ces services touchant directement les femmes séparées et divorcées et sur l'impact des coupures-Harris: «Nous pouvons dire, sans exagération, que le gouvernement Harris, par ses diverses mesures, est en train de livrer une véritable guerre contre les droits des femmes» (p. 64).

La principale conclusion de cette analyse de l'évolution des lois et des services juridiques et sociaux, selon les auteures et

auteur, est qu'elle rend manifeste «leurs tendances défavorables envers les femmes et les enfants de familles francophones» (p. 133).

L'enquête

L'enquête a été réalisée de mars à juin 1995, dans la région du Grand Toronto, à partir d'entrevues semi-structurées approfondies. L'échantillon était constitué de 26 femmes francophones séparées (8) et divorcées (18), d'origine (immigrante ou non), avec ou sans enfants et d'âge variés (de 20 ans à plus de 60 ans).

Le chapitre cinq présente les principaux résultats de l'enquête, selon différentes variables (logement, revenu, travail, santé, sécurité), et selon diverses valeurs (détérioration, stabilité, amélioration) décrivant la qualité de la vie des femmes suite à la séparation ou au divorce en fonction de chacune des variables mentionnées. L'enquête a permis aussi d'identifier quelles étaient, pour ces femmes, les différentes sources de soutien (davantage les amis et amies et la famille que les services ou les associations) et les principales sources de difficultés (financières, liées au système judiciaire, notamment au manque d'information en français, relatives à l'ex-conjoint).

Il ressort de ces données que, dans un contexte général de discrimination systémique envers les femmes, ce sont celles n'ayant pas d'enfants ou n'ayant pas la garde de leurs enfants qui s'en sortent le mieux, c'est-à-dire qui subissent une moindre détérioration de leurs conditions générales de vie. Le deuxième grand constat, sans surprise aucune, est que plus la séparation ou le divorce est éloigné dans le temps, meilleure est la situation de la femme, surtout pour celles qui se sont investies dans une nouvelle relation ou dont les enfants sont partis de la maison.

Recommandations et dépliant d'information

Deux objectifs généraux semblent avoir guidé la recherche : le premier voulait construire les bases d'analyse nécessaires pour promouvoir des réformes à différents paliers de gouvernement,

réformes qui s'attaqueraient aux problèmes généraux des femmes divorcées ou séparées, et particulièrement aux francophones de cette catégorie; le deuxième estimait que la recherche devait déboucher sur une dimension pratique d'information pour le groupe visé.

Ainsi, pour répondre au premier objectif, on présente une série de recommandations à la communauté francophone de Toronto et à ses organismes, au gouvernement ontarien et au gouvernement fédéral. Quant au deuxième objectif, on propose la production d'un dépliant d'information en français sur les principaux services, organismes, associations qui peuvent être d'un quelconque secours aux femmes aux prises avec un divorce ou une séparation.

L'intérêt du rapport

Comme j'ai voulu le faire voir dans ce court compte-rendu, un des intérêts majeurs de l'étude réside dans la synthèse d'informations fournies, tant sur les lois que sur l'ensemble des services juridiques et socio-sanitaires dont on fait mention. Ces courtes présentations, claires, évitant le jargon juridique ou de pratique institutionnelle, sont tout à fait propres à faire comprendre l'ensemble de la problématique. Sur ce fond d'information critique, l'enquête apporte des données récentes et souvent intéressantes. Enfin, la composante revendication qu'on lit dans les recommandations du rapport et la partie information du public concerné qu'on trouve dans le dépliant projeté, répondent assurément à un besoin.

Finalement, mis à part quelques accroc à la langue française que l'on trouve parfois et que l'on aurait préféré ne pas voir dans un rapport subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, j'émettrais une seule réserve: je trouve dommage que l'échantillon n'ait pas été sélectionné en fonction du temps écoulé depuis la séparation ou le divorce. En effet, seulement 8 femmes sur 26 étaient, au moment de l'enquête, séparées ou divorcées depuis cinq ans ou moins. Le fait étant connu que c'est dans les cinq années suivant la rupture que les

difficultés sont les plus intenses, ce choix semble affaiblir quelque peu les résultats obtenus, même si, en fin de compte, ceux-ci nous laissent avec plus d'espoir.

Somme toute, le document est d'un grand intérêt. Il présente une somme d'informations utiles et pourrait être utilisé pour l'enseignement ou par différents organismes.